



Dijon, le 4 avril 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FINANCEMENT DE L'ÉTAT POUR LES BIBLIOTHÈQUES

L'État a apporté une aide de plus de 6,7 millions d'euros aux bibliothèques territoriales de Bourgogne-Franche-Comté en 2023. Ce soutien de l'État représente jusqu'à 50 % du financement pour la construction de bibliothèques et jusqu'à 80 % pour les projets d'extension des horaires d'ouverture. La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) accompagne les structures dans leurs projets, de la conception à la réalisation.

Une aide pour les bibliothèques : le concours particulier de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD)

L'aide de l'État pour les bibliothèques communales, intercommunales et départementales prend la forme d'un concours particulier au sein de la DGD. La DRAC de Bourgogne-Franche-Comté accompagne les collectivités locales dans la définition de leur projet et suit leur réalisation dans les territoires. En 2023, l'État a alloué 6 710 704 euros pour le financement des bibliothèques publiques, dont 3,5 millions pour la Grande bibliothèque de Besançon.

Selon des conditions de surfaces et montants, la DGD soutient :

- les projets de construction, rénovation, restructuration, mise en accessibilité ou extension d'une bibliothèque ;
- l'équipement mobilier et matériel ;
- l'amélioration de la préservation, conservation et de la présentation des fonds anciens, rares et précieux ;
- l'informatisation et la création de services numériques aux usagers, la mise en accessibilité numériques ;
- la numérisation et la valorisation des collections ;
- l'acquisition et l'équipement de véhicules destinés au transport de documents et aux actions de médiation ;
- l'acquisition de collections sur tous supports dans le cas de la création ou de l'évolution d'une médiathèque ;
- l'extension ou l'évolution des horaires d'ouverture.

Contact presse

Direction Régionale des Affaires Culturelles
de Bourgogne-Franche-Comté
Elise Rabin, responsable de la communication
elise.rabin@culture.gouv.fr
03 80 68 50 05 / 06 86 93 48 73

Tous les territoires de Bourgogne-Franche-Comté concernés

En 2023, 68 opérations ont été retenues. Ce sont 53 collectivités territoriales, dont 1 conseil départemental, 8 communautés de communes et 44 communes, qui ont bénéficié du soutien de la DGD.

En Côte-d'Or

Dans le département, dix projets bénéficient de la DGD, dont deux pour des extensions d'horaires d'ouverture (Arc-sur-Tille et Semur-en-Auxois) et trois opérations portent sur des travaux de réhabilitation ou rénovation. Trois collectivités ont bénéficié d'une aide à l'équipement informatique ou mobilier (Aiserey, Asnières-les-Dijon et Quetigny, dont les nouvelles médiathèques ont été inaugurées).

À Sombornon, une ancienne maison bourgeoise en cœur de bourg (la maison Spüller) sera réhabilitée afin d'accueillir la médiathèque dotée d'une Micro-Folie.

Dans le Doubs

Les projets développés dans le département concernent principalement l'extension des horaires d'ouverture et l'équipement informatique. Cette volonté résulte d'une politique incitative de l'État. Les collectivités locales répondent ainsi au souhait de permettre au plus grand nombre de pouvoir accéder aux services proposés par les bibliothèques. La bibliothèque de Belleherbe, située en zone de revitalisation rurale, ouverte début décembre 2023, a bénéficié de 472 000 euros de soutien de la DGD pour les travaux, l'aménagement intérieur, l'équipement informatique et les collections initiales.

La Grande bibliothèque de Besançon

La Grande bibliothèque de Besançon est un projet majeur de lecture publique, exemplaire au plan national puisqu'il regroupe dans un même ensemble architectural, une bibliothèque universitaire (BU) et une bibliothèque d'agglomération (BA).

Il a nécessité une étroite collaboration entre les services de Grand Besançon Métropole et de la DRAC (livre et lecture, services patrimoniaux, Unité départementale de l'architecture et du patrimoine). Ce projet d'équipement culturel, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à l'agence d'architecture Pascale Guédot, associée au cabinet bisontin Amiot-Lombard, restructurera les espaces et bâtiments de l'ancien centre hospitalier Saint-Jacques.

Sur une superficie de plus de 14 000 m², dont plus de 9 000 m² pour la BA, la Grande bibliothèque proposera 1 550 places et un fonds documentaire de 660 000 ouvrages. Ce projet d'envergure bénéficie du concours particulier de la dotation générale de décentralisation relatif aux bibliothèques avec une subvention exceptionnelle de l'État de 12,5 millions d'euros pour les études et travaux de la BA, dont 9 millions d'euros, versés au titre du plan France relance en 2022, puis 3,5 millions d'euros versés en 2023. L'informatisation de la BA est également soutenue dans le cadre de la DGD, à hauteur de 340 000 euros entre 2022 à 2023. L'équipement mobilier et les premières collections feront également l'objet d'un accompagnement dès 2025.

Contact presse

Direction Régionale des Affaires Culturelles
de Bourgogne-Franche-Comté
Elise Rabin, responsable de la communication
elise.rabin@culture.gouv.fr
03 80 68 50 05 / 06 86 93 48 73

Dans le Jura

Le soutien à l'équipement informatique est majoritaire dans le département. Les communautés de communes développent l'accessibilité numérique et les outils informatiques pour une mise en réseau des bibliothèques.

Après le projet de médiathèque de Val Suran, financé en 2021, la communauté de communes Terre d'Émeraude a engagé les travaux d'un second équipement à Arinthod fin 2023. Ces deux projets ont été soutenus à hauteur de 50 % du coût des études et des travaux. Le soutien de la DRAC aux différents aménagements se poursuivra encore sur plusieurs années.

Dans la Nièvre

Dans le département, la DGD 2023 permet de soutenir la réhabilitation d'une friche commerciale, à Saint-Honoré-les-Bains, afin d'y accueillir la bibliothèque. Ce projet situé en zone de revitalisation rurale bénéficie d'un taux de soutien de 50 % pour la partie médiathèque, et de la mobilisation du fonds verts sur l'autre partie du projet consacrée à une école de musique et à une salle de convivialité/exposition.

Par ailleurs, trois bibliothèques du département bénéficient d'une aide pour étendre leurs horaires d'ouverture.

En Haute-Saône

La communauté de communes du Pays d'Héricourt s'est engagée dans la rénovation énergétique de sa médiathèque (1500 m²), premier projet de cette nature dans notre programmation. Il sera accompagné à hauteur de 444 000 euros au titre de la DGD et complété par des crédits du fonds vert : 330 881 euros, assurant un réel engagement de l'Etat, qui s'élève à 50 % du coût du projet global.

La communauté de communes des Combes s'est dotée d'un nouvel équipement intercommunal de 490 m², aménagé dans une maison de service au public (MSAP). Au titre de la DGD, elle a bénéficié d'une subvention de plus de 786 000 euros pour les études et travaux de la médiathèque de Scey-sur-Saône en 2022, complétée de 70 000 euros en 2023 pour son aménagement intérieur. Ce projet disposera à nouveau d'un fort soutien de la DRAC en 2024 dédié à la signalétique, l'équipement informatique et numérique, ainsi qu'à l'acquisition des premières collections.

En Saône-et-Loire

En Saône-et-Loire, le principal projet porte sur la construction d'une nouvelle médiathèque en cœur de bourg, à Crèches-sur-Saône.

Le département est également celui où le plus de projets ont été retenus en 2023. La Bibliothèque Numérique de la médiathèque départementale a notamment bénéficié d'une aide significative au taux de 80 %, tandis que quatre autres collectivités ont engagé des opérations d'investissements numériques et informatiques.

Contact presse

Direction Régionale des Affaires Culturelles
de Bourgogne-Franche-Comté
Elise Rabin, responsable de la communication
elise.rabin@culture.gouv.fr
03 80 68 50 05 / 06 86 93 48 73

Dans l'Yonne

Trois bibliothèques, dont deux en cours de rénovation (Brienon-sur-Armançon et Turny) et une déjà inaugurée (Avallon), ont bénéficié d'un soutien de la DGD à un taux de 50 % pour l'aménagement en mobilier des nouveaux locaux.

Les autres projets ayant obtenu un soutien dans le département concernent en majorité l'acquisition de matériel informatique.

Dans le Territoire de Belfort

L'État poursuit son engagement au côté de la commune de Grandvillars. Pour la 5^e et dernière année, la bibliothèque a ainsi bénéficié de l'aide de la DGD dans le cadre de l'extension de ses horaires d'ouverture.

Une dotation pour l'acquisition d'équipements informatiques est par ailleurs allouée à Belfort, illustrant ainsi l'appui de l'État aux collectivités pour le développement et la démocratisation du numérique.

Le projet d'aménagement d'une médiathèque à Beaucourt de 700 m², initié en 2023 sera financé dès 2024.

La DRAC soutient, conseille et accompagne les collectivités dans l'élaboration de leurs projets sur les territoires. Elle œuvre aux côtés des collectivités afin de proposer au plus grand nombre des équipements de qualité, accessibles à tous. Les projets sont ainsi accompagnés dans leur ensemble, de la construction aux aménagements.

Ce soutien de plus de 6,7 millions euros en 2023 (dont 3,5 millions d'euros pour le projet de Grande bibliothèque à Besançon) fait suite à une année 2022 également exceptionnelle au cours de laquelle l'État a mobilisé des moyens très importants pour soutenir les bibliothèques territoriales de Bourgogne-Franche-Comté.

Contact presse

Direction Régionale des Affaires Culturelles

de Bourgogne-Franche-Comté

Elise Rabin, responsable de la communication

elise.rabin@culture.gouv.fr

03 80 68 50 05 / 06 86 93 48 73